



AG – 30 avril 2025

- Admission de nouveaux membres
- Bilan des activités 2024
- Approbation des comptes modifiés au 31-12-2022, quitus aux administrateurs, affectation du résultat
- Approbation des comptes modifiés au 31-12-2023, quitus aux administrateurs, affectation du résultat
- Approbation des comptes au 31-12-2024, quitus aux administrateurs, affectation du résultat
- Orientation 2025 et Vote du budget 2025
- Election d'un nouveau membre du bureau



1. Admission de nouveaux membres

- **Association « Citoyens écologistes et solidaires » aux Ulis**
- **L'Enracineuse (pépinière d'arbres locaux) – Adeline Lefranc, à Bruyères-le-Châtel**
- **La Ferme des Cochets, Patrick Leblanc, céréalier à Bretigny-sur-Orge**



2. Bilan 2024

Rappel des 4 orientations votées par l'AG 2024

- **Orientation 1 : Renforcement structurel de l'association**
- **Orientation 2 : Point sur les projets clôturés et en cours**
- **Orientation 3 : Point sur les 2 champs d'expertise Equifumier et Filière champignons**
- **Orientation 4 : Actualisation du programme d'intervention auprès des communes et de leurs agriculteur·rice·s**



Orientation 1 : renforcement structurel de l'association

- **Transformation de la mission CAC** (6 ans) en audit des exercices 2022 et 2023.
Cabinet CAC (InExtenso) accompagne le CAERIF (correction des erreurs notamment dans l'enregistrement de la subvention AAP Biodiversité).
→ CA DU 9 avril a pu arrêté les comptes 2022, 2023 et les soumettre à l'AG de ce jour.
- **Résiliation CAERIF.**
 - Pour la PAIE, remplacé par PSVA78*
 - Pour la comptabilité, remplacé par EURO COMPTA FINANCES, à Ste Geneviève des Bois
- **Résiliation Groupama: Assurance responsabilité civile et véhicules regroupés à la MAIF**



Orientation 2 : Point sur les projets clôturés et en cours

Projets clôturés en 2024	Projets démarrés récemment ou en 2025
PAT Livret Manger Local	PAT Projet : aucun Seulement Cofinancement Salaires pour projet pédagogique et projet CCAS (8,5k€/an) soit -72% par rapport au BP 2024
Programme pédagogique cofinancé par CPS « Ma Cour Agro » + fonds TV (salaires)	Programme pédagogique « Mon assiette à travers champs» sur fonds de fonctionnement « salaires » (Cotis Communes, CPS, Région)
Plantations AAP Biodiv: Clôture Ollainville/Les Ulis/ Epinay/Marcoussis	AAP Biodiv: Signalétique anciens projets + Etudes de nouveaux projets des communes en cours →Nouveaux projets à choisir (décision du bureau)
	Sur fonds de fonctionnement « salaires » (Cotis Communes, CPS, Région): <ul style="list-style-type: none">- Diagnostic des fermes- Diagnostic des capacités de transformation et restoco du territoire- Animation du collège Agri et positionnement- Finalisation des feuilles de route par commune

Orientation 3 : Point sur les 2 champs d'expertise Equifumier et Filière champignons

Projet de valorisation du fumier équin par compostage destiné aux exploitations agricoles

Décision du bureau 26/09/24: A la question « *les communes du TV souhaitent-elles mettre en place une réglementation contraignant les centres équestres à livrer leur fumier dans des points de collecte pour permettre à une compostière agricole d'être approvisionnée* », le bureau a répondu non.

Développement de la filière champignons sur le territoire

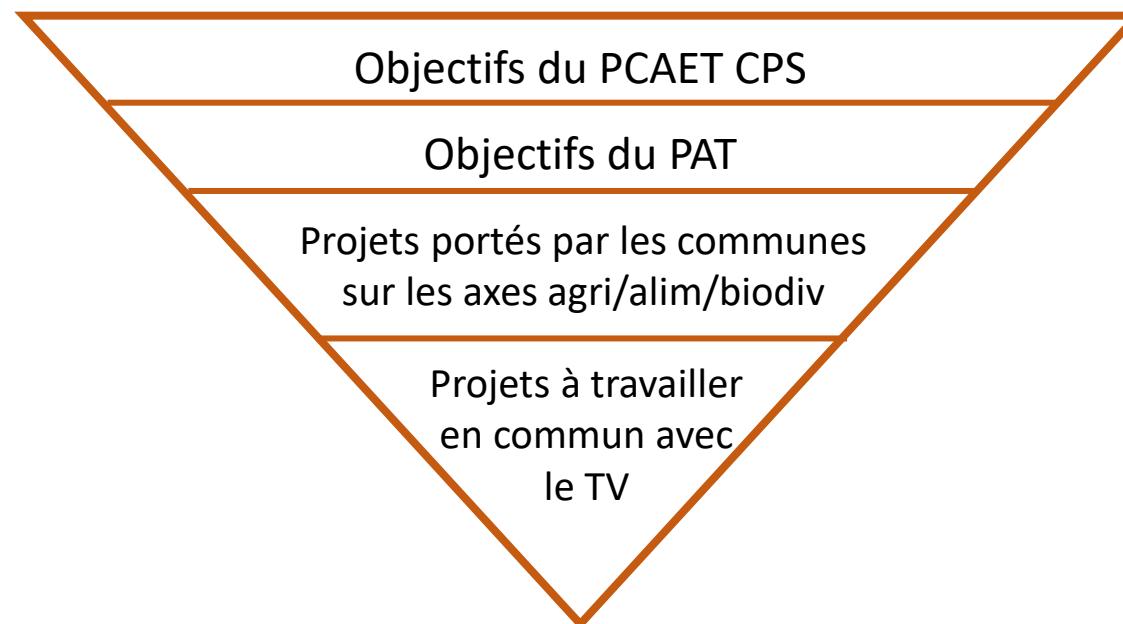
Pas d'avancée dans ce champ d'expertise, dans la mesure où aucun porteur de projet (agri intéressé par la production de champignon) n'a encore été identifié. *Une piste est à creuser en lien avec le Tiers Lieu Agri-culturel Les Serres de Beaudreville à Gometz-le-Châtel.*



Orientation 4 : Actualisation du programme d'intervention auprès des communes et de leurs agriculteur·rice·s

La construction du projet associatif du TV (2025-2031= durée PCAET CPS) doit:

- être en cohérence avec **PCAET des agglo, les PAT et la stratégie Sésame**
- participer à la fabrique/ réactualisation de ces outils de planification
- contribuer à l'atteinte d'objectifs globaux



Orientation 4 :

A- Feuilles de route communales

Chaque commune dispose d'une feuille de route, comprenant:

- le projet pédagogique commun aux 5 communes
- des projets AAP Biodiversité HAIES en cours de co-construction ou d'indentification
- des projets plus spécifiques (Collaboration avec MJC Palaiseau pour podcasts, une proposition de rencontre faite au 121^e Régiment du train, la participation à l'animation du PAT sur la précarité alimentaire)

→ Les orientations 2025 ont été construites
sur la base de ces feuilles de route



Orientation 4 :

B- Remontées du collège agriculteurs

Vision du rôle du TV :

Mission d'écoute

Relai avec les institutions et collectivités (ex PLU)

Communication, promotion du territoire/ de ses fermes.

Aide au remplissage dossiers de subventions.

Développement de la partie pédagogie.

Difficultés/ critiques :

Positionnement pas clair du TV par rapport aux autres structures agris

L'association n'a pas suffisamment fait ses preuves

L'association est trop tournée vers les acteurs urbains

Challenge de rassembler différents types d'agriculture

Renouvellement des agriculteurs et du collège agriculteur à anticiper

Pistes pour l'avenir :

Se concentrer sur certains sujets, mieux délimiter les champs d'action du TV et les personnes en charge

Besoin d'un projet phare, concret pour montrer l'utilité de l'association

Que le Triangle Vert soit relai d'informations plus régulièrement par exemple via lettres d'informations ?

Proposer des formations ?



3. Approbation des comptes modifiés au 31-12-2022, quitus aux administrateurs

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes clos au 31/12/2022 tels qu'ils viennent d'être présentés, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Elle décide d'affecter le déficit qui en ressort pour un montant de 4 447,70 euros au compte de report à nouveau.



4. Approbation des comptes modifiés au 31-12-2023, quitus aux administrateurs

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes clos au 31/12/2023 tels qu'ils viennent d'être présentés, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Elle décide d'affecter l'excédent qui en ressort pour un montant de 242 086,84 euros au compte de report à nouveau.



5. Approbation des comptes arrêtés au 31-12-2024, quitus aux administrateurs

L'assemblée approuve les comptes clôturés au 31 décembre 2024, tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration le 9 avril 2025 après avoir constaté que:

- Le compte de résultat fait apparaître un montant total de produits de 160 079 euros et un montant total de charges de 140 810 euros.
- Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 22 037 euros.
- Le bilan fait apparaître un montant total de 291 236 euros à l'actif et au passif.
et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Elle décide d'affecter l'excédent qui en ressort pour un montant de 22 037 euros au compte de report à nouveau.



6. Orientations 2025 et budget prévisionnel 2025

ORIENTATIONS 2025

- 1- Le projet pédagogique commun aux 5 communes
- 2- L'animation du PAT sur la question de la précarité alimentaire avec le CCAS des Ulis
- 3- L'implantation de haies: vote par le bureau de l'engagement budgétaire sur 5 projets (2 Villebon, 2 Epinay, 1 Marcoussis) pour plantation hiver 25-26 + Identification de nouveaux projets auprès des communes pour plantation hiver 26-27.
- 4- Poursuite des échanges avec le Collège agricole sur le rôle de l'association et ses projets: lancement enregistrement Podcasts avec MJC Villebon
- 5- Rencontre avec 121è RT et Ollainville/ Bruyères le Chatel/ Marcoussis
- 6- Interne/ RH: Mise en œuvre de la Convention collective nationale ECLAT



6. Orientations 2025 et budget prévisionnel 2025

	BP (2025)	BP 2024	BRéalisé 2024
RECETTES	124 162 €	271799	216 658 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	107 162 €	136036	136 136 €
Subventions de fonctionnement	55 362 €	83786	83786
Subvention régionale : TAU	30 000 €	30000	30 000 €
Subvention CPS	20 000 €	20000	20 000 €
PAT 2024-2027	5 362 €	33469	33469
cps pédago mca		317	317
Cotisations	50 300 €	50300	50400
Cotisations communales	50 000 €	50000	50000
Cotisations autres adhérents	300 €	300	400
Produits financiers	1 500 €	1 950,00	1950
Intérêts des comptes financiers débiteurs (CSL, livret A : intérêts cumulés en fin d'année)	1 500 €	1950	1950
RECETTES D'INVESTISSEMENT PROJETS	17 000 €	125933	80 522€
AAP Biodiversité equifumier	17 000 €	71000	65 700€
projets PAT: Livret manger local + champignonière		40000	0
MCA		12416	12321
Engagements de fonds propres		2517	2501
		9831	465

6. Orientations 2025 et budget prévisionnel 2025

DEPENSES	124 162 €	271799	217 123€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	107 162 €	137446	132471
Achats fournitures et petit matériel pédagogique	1 600 €	1960	2088
Local - Fonctionnement bureau - Assurance	3 300 €	2758	3240
Locations immobilières	1 100 €	1100	1100
Adresses internet	500 €	500	410
Logiciels	850 €	415	835
MAIF Responsabilité civile et voitures	837 €	906	882
Abonnement Lettre CIVAM	13 €	100	13
Autres services extérieurs	21 078 €	19826	14743
Honoraires Caerif en 2025	600 €	5000	4647
Honoraires nouveau Cabinet comptable	4 200 €	11900 (cac)	8760
Gestion sociale PSVA78	820 €	0	0
Prestations de service projets	13 988 €	0	0
Collège Agri/ Salons communes	800 €	1800	752
Télécommunications	360 €	456	372
Services bancaires	100 €	100	102
Cotisations (liées à la vie statutaire : associations (TetC, CAUE...))	210 €	210	110
Impôts, taxes, et versements assimilés	536 €	500	500
Charges de personnel	80 648 €	112467	111900
Salaire + CP	44 000 €	63345	63528
Cotisations à l'URSSAF	28 000 €	33774	38435
Cotisations aux mutuelles (CNM Santé)	2 100 €	1783	1792
Cotisations aux caisses de retraite et de prévoyance (Malakoff Humanis Retraite)	5 609 €	7597	7825
Médecine du travail (ACMS)	439 €	320	320
Participation employeur formation pro	500 €	456	456
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS PROJETS	17 000 €	134 288€	84 652€
AAP Biodiversité	17 000 €	76 503€	65 700€
autres projets (LML, Equifumier, MCA, Champignonière)		57 785€	18 952€



6. Orientations 2025 et budget prévisionnel 2025

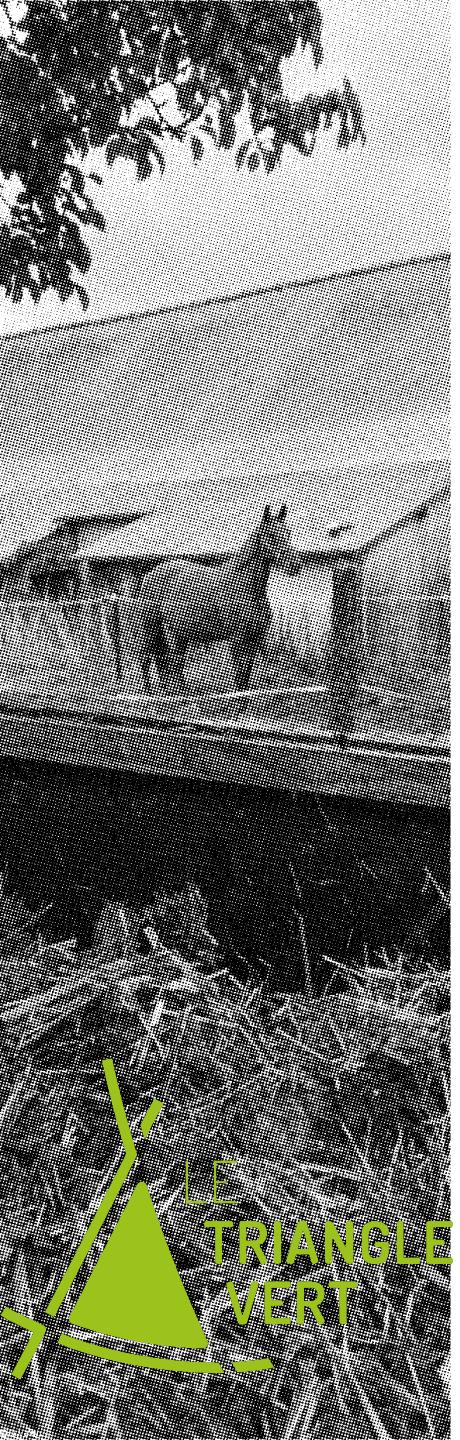
	BP (2025)	BP 2024	BRéalisé 2024
Total Recettes	124 162 €	271799	217123
Total Dépenses	124 162 €	271799	217123
Solde bancaire global au 01/04/2025 (compte courant + CSL + Livret A)	239 399 €		



7. Election par le CA d'un nouveau membre du bureau

- **Marc Mascetti a annoncé lors du CA du 6 novembre dernier sa démission au 31 décembre 2024 en tant que membre du bureau (trésorier).**
- **Frédéric Dumont, maraîcher à Ollainville, a été élu membre du bureau par le CA du 9 avril 2025.**
- **Le prochain bureau désignera le trésorier**





AG – 30 avril 2025

Echanges libres et clôture de l'AG

Merci de votre participation!

